



DrugNet

Europe

Observatoire Européen des
Drogues et des Toxicomanies

Lettre d'Information Bimestrielle de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies

Juillet-août 1999 • Édition N° 18

ISSN 0873-5387

PLAN D'ACTION EUROPÉEN EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE :

Le directeur de l'OEDT qualifie le projet de prometteur



Photo: DGX, Commission européenne

L'adoption du projet de Plan d'action européen en matière de lutte contre la drogue (2000-2004), dont le but est de parvenir à une réponse globale, multidisciplinaire et intégrée aux drogues illicites, est attendue durant la présidence finlandaise avant la fin de cette année.*

A la suite de la proposition de la Commission européenne concernant un Plan d'action de l'Union européenne en matière de lutte contre la drogue (2000-2004)*, annoncé lors d'une communication au Conseil de l'UE et au Parlement européen le 26 mai, Georges Estievenart, directeur de l'OEDT, se félicite des idées novatrices lancées par ce Plan.

Commentant le projet à l'occasion de son communiqué annuel à la presse lors de la Journée internationale des Nations unies contre l'abus et le trafic illicite des drogues (le 26 juin), le directeur a annoncé que le Plan "mettait en avant un certain nombre d'éléments nouveaux et importants dans les domaines de l'information, de l'évaluation, de la recherche et de la coordination sur les drogues qui présentent un intérêt immédiat pour l'OEDT et qui sont directement liés à son programme actuel de travail".

En particulier, le directeur a accueilli favorablement l'un des cinq objectifs clés du Plan, encourageant à : "continuer la collecte, l'analyse et la diffusion de données objectives, fiables et comparables

sur le phénomène de la drogue dans l'UE grâce à l'aide de l'OEDT". M. Estievenart a applaudi "l'importance accordée par le projet de Plan à la fiabilité des informations comme base de décisions politiques saines". Il a affirmé : "L'OEDT se félicite de la contribution qu'il pourra apporter dans ce domaine, spécialement par les séries d'indicateurs épidémiologiques harmonisés sur les toxicomanies qu'il est en train de développer (...) Ces indicateurs seront de plus en plus utilisés comme modèle par les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) et pourraient être un modèle potentiellement intéressant pour l'Amérique latine, autre région où les contacts avec l'agence s'élargissent".

Le projet de Plan d'action européen exige aussi l'évaluation régulière des initiatives lancées sur la période 2000-2004, soulignant que : "l'évaluation doit constituer une partie intégrante de l'approche européenne de lutte contre la drogue". L'OEDT, qui a joué un rôle de pionnier dans l'évaluation des activités de prévention de la drogue en développant un certain nombre d'outils d'évaluation pratiques, apportera une aide considérable dans ce domaine.

Quant à la recherche, la proposition de projet va plus loin que le Plan d'action actuel (1995-1999), qui s'intéresse principalement aux aspects biomédicaux de l'utilisation illicite de la drogue, en mettant en plus l'accent sur l'impact socio-économique du phénomène de la drogue. Là encore, cet aspect peut être développé en étroite collaboration avec l'Observatoire qui a entrepris des études pilotes dans ce domaine. Enfin, le Plan souligne que "les multiples facettes du phénomène de la drogue (...) rendent la coordination primordiale", et demande que cette dernière soit renforcée à tous les niveaux et implique la totalité des institutions et des entités de l'UE. M. Estievenart a souligné le lien étroit qui existe entre l'information sur les drogues et la coordination des activités de lutte contre celles-ci : "L'information est le carburant qui alimente le moteur de la coordination nationale et européenne contre la drogue. Plus l'information est fiable et compréhensible, plus la coordination sera sereine et fructueuse".

Le projet de Plan, qui vise à fournir une réponse globale, multidisciplinaire et intégrée aux drogues illicites, doit être adopté pendant la Présidence finlandaise avant la fin de cette année, après des débats entre le Conseil et le Parlement et au sein de ces institutions. Mme Anita Gradin, Commissaire européen pour la Justice et les Affaires intérieures, qui a présenté la proposition à Bruxelles, doit rendre visite en juillet à l'OEDT, où le Plan figurera probablement parmi les sujets de discussion entre le Commissaire et les coordinateurs sur la drogue des États membres de l'Union européenne.

Kathy Robertson et Philippe Roux

* Les objectifs du nouveau projet de Plan sont décrits en page 2. Ce nouveau projet fait suite à "la stratégie de l'après 1999 sur les drogues" (Doc. 7930/98 Rev. 2 Cordrogue 26 du 2/06/98) approuvée lors du Conseil européen de Cardiff en juin 1998 et aux conclusions du Conseil européen de Vienne (décembre 1998) qui demandaient au Conseil, à la Commission et au Parlement européens de faire en sorte que cette stratégie soit développée pour constituer un plan global.

**Projet de Plan d'action
de l'UE en matière de
lutte contre la drogue
(2000-2004):**

Objectifs

Le projet de Plan d'action propose de :

- veiller à ce que la question de la lutte contre la drogue soit maintenue en tant que priorité majeure de l'action interne et externe de l'UE ;
- poursuivre l'approche intégrée et équilibrée de la lutte anti-drogue menée par l'UE, dans laquelle la réduction de l'offre et celle de la demande constituent des facteurs se renforçant mutuellement ;
- continuer la collecte, l'analyse et la diffusion de données objectives, fiables et comparables sur le phénomène de la drogue dans l'UE, grâce à l'aide de l'OEDT et d'Europol ;
- promouvoir la coopération internationale et l'intégration du contrôle des drogues dans la coopération au développement de l'UE et soutenir les efforts des Nations unies et du PNUCID, notamment pour développer une coopération internationale reposant sur les principes adoptés par la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur la drogue (juin 1998) ;
- souligner que, tout en ne demandant pas de nouvelles ressources, la réussite de la mise en œuvre de la stratégie et des actions mentionnées dans le Plan d'action nécessite la mobilisation des ressources adéquates.

Le Plan a également identifié cinq domaines d'intervention au niveau européen : l'information ; la réduction de la demande ; la réduction du trafic illicite de drogues et de substances psychotropes ; l'action au niveau international ; et la coordination. Il s'attaque aussi à de nouveaux défis parmi lesquels : la consommation du cannabis et des nouvelles drogues synthétiques ; la délinquance urbaine ; les problèmes connexes de santé, d'action sociale et de justice pénale ; et la préparation de l'élargissement de l'UE.

**Les services d'aide
téléphonique fourniront
des données clés
aux analystes**

La Fondation européenne des services d'aide téléphonique drogues (FESAT) évolue vers l'adaptation de son travail aux besoins de la recherche et de l'évaluation. Avec un appui méthodologique de l'OEDT, la Fondation est en train de déterminer les éléments communs des questionnaires des services d'aide téléphonique à travers l'Europe afin de créer une base de données commune en vue de renforcer la pratique d'évaluation.

Lors d'une réunion entre l'OEDT et la FESAT à Milan, les 21 et 22 mai, la Fondation a signalé que ses membres avaient déjà commencé à enregistrer : les informations relatives aux appelants (tout en assurant l'anonymat) ; les questions et les réponses ; des données sur les drogues mentionnées lors des

appels ; et la localisation approximative de l'appelant.

Les données rassemblées par les services d'aide téléphonique peuvent apporter aux analystes une meilleure perception des problèmes comme le niveau socio-culturel des consommateurs de drogues (leurs parents et proches) et leur répartition géographique. De telles informations peuvent se révéler utiles dans la planification des activités de réduction de la demande et peuvent servir à identifier : les besoins (groupes cibles, services) ; les manques d'information ; ou les opinions qui vont à l'encontre des efforts de lutte contre la drogue.

Gregor Burkhardt



**"Concept de l'ARMADA"
au centre de la
conférence de
Sundsvall**

La 4^{ème} Conférence du secteur privé face à la réduction de la demande dans le monde du travail et la communauté s'est tenue à initiative de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Programme des Nations Unies pour le Contrôle International de la Drogue (PNUCID) du 8 au 12 mai à Sundsvall en Suède. Parmi les sujets abordés par les 200 participants à l'événement, se trouvait le "concept de l'ARMADA"* qui implique des écoles, des entreprises, des services sociaux et des syndicats pour lutter contre la drogue sur les lieux de travail.

Nombre de problèmes cités dans le "concept de l'ARMADA" ont été abordés dans l'étude de l'OEDT sur "La réduction de la demande sur le lieu de travail" en novembre 1997 (par ex., l'importance de s'assurer de l'implication des travailleurs et de l'encadrement intermédiaire dans les phases de formation et de développement des programmes). L'OEDT a présenté lors

de la conférence les résultats de son étude, et a exprimé le besoin d'une plus grande coopération et d'échanges entre les entreprises qui mettent au point des initiatives de réduction de la demande. L'Observatoire espère que les professionnels qui travaillent dans le domaine de la drogue seront de plus en plus familiers aux approches innovantes et prometteuses comme ARMADA, et que les approches de la prévention de la drogue sur les lieux de travail en Europe seront plus en harmonie avec les tendances émergentes.

Tout le monde s'est accordé à dire qu'une bonne pratique et une bonne expérience sur les lieux de travail perdent de leur valeur si elles ne sont pas accompagnées de systèmes d'évaluation et si elles ne sont pas présentées avantageusement auprès des organisations politiques et autres qui travaillent dans le domaine des drogues.

Gregor Burkhardt

Le rapport final de la Conférence est disponible auprès de : M. Gale Day, PNUCID. Tél.: ++ 43 1 26 06 04 094. E-mail: gday@vienna.un.or.at.

* Les deux organisations définissent une ARMADA (Association of Resource Managers Against Drug Abuse) comme étant une tribune de cadres d'entreprise qui s'engagent à mobiliser les travailleurs et les lieux de travail contre l'abus de drogue. Elles utilisent aussi ce terme pour définir un concept de promotion du bien-être des employés comme un des facteurs essentiels de la gestion de la qualité et d'une meilleure productivité.

LA CONSOMMATION PROBLÉMATIQUE DE DROGUES AU NIVEAU LOCAL

Dans le cadre d'un réseau financé par la DG XII/PCRS* sur la modélisation dynamique, un groupe de travail sur l'estimation de la prévalence de la consommation problématique de drogues au niveau local s'est réuni à Dublin les 20 et 21 mai. Le but de cette première rencontre était de parler des nouvelles méthodes d'estimation élaborées par le groupe et de la manière dont celles-ci pouvaient finalement être appliquées à une plus grande échelle dans les États membres de l'UE.

La méthode de la *capture-recapture* (MCR), utilisée pour estimer la prévalence de la consommation problématique de drogues à l'échelon local (en étudiant le degré de recouvrement entre différents registres de consommateurs de drogues tels que les traitements suivis ou les arrestations), a été abordée pendant la réunion, particulièrement dans l'optique d'une application sur une étendue géographique élargie (par ex. à l'échelon régional ou national). Un exemple de cette couverture géographique accrue appliqué à Barcelone montre que les caractéristiques des consommateurs problématiques de drogues diffèrent entre le centre ville et la zone suburbaine, semblant révéler une extension vers la périphérie de l'épidémie des opiacées.

Lors d'une récente étude hollandaise sur les sans-abri, une variante spécifique mono-échantillon de la méthode de la MCR connue sous le nom de Régression Tronquée de Poisson (RTP)** – et déjà utilisée pour estimer les consommateurs de drogues à Rotterdam – a donné des résultats comparables à ceux obtenus à partir de la méthode bien établie de la MCR à trois échantillons, ce qui laisse entendre que la RTP peut offrir des résultats fiables***. Un autre exemple, basé sur un échantillonnage unique est fourni par Dublin où la méthode de la MCR à deux échantillons a été appliquée sur des périodes consécutives avec une seule source de données de traitements. Les méthodes mono-échantillon peuvent se montrer bénéfiques dans la mesure où elles peuvent fortement améliorer les possibilités d'avoir des estimations de prévalence dans des villes où les données sont rares (puisque un seul échantillon de consommateurs est suffisant pour estimer la population entière).

Une série d'estimations de prévalence obtenues sur plusieurs années peut servir à évaluer les effets des interventions politiques sur la prévalence de la consommation problématique de drogues. Il est à espérer que les réalisations du groupe de travail seront intégrées au document de travail '*Guidelines for Prevalence Estimation at Local Level*' disponible à l'adresse Internet : <http://www.gla.ac.uk/Inter/DrugMisuse/EMCDDA/>.

Lucas Wiessing

* DG XII/PCRS – Programme ciblé de recherche socio-économique finalisée de la Direction générale XII de la Commission (Science, recherche et développement).

** Régression Tronquée de Poisson – Une méthode statistique pour estimer la population 'cachée' des consommateurs de drogues.

*** La méthode de la *capture-recapture* à trois échantillons est une méthode plus normalisée qui requiert trois sources de données. La méthode de la *capture-recapture* à deux échantillons utilise deux sources de données et est moins fiable.



À LIRE



Night Life in Europe and Recreative Drug Use — SONAR '98

(La vie nocturne en Europe et l'usage de drogues à des fins récréatives — SONAR '98)

Cet ouvrage est le résultat d'une recherche financée par la Commission européenne et réalisée par le réseau européen IREFREA pour étudier la relation entre la vie nocturne des jeunes de neuf villes européennes et l'usage de drogues. Les villes qui ont participé au projet de recherche étaient : Athènes, Berlin, Coimbra, Manchester, Modène, Nice, Palma, Utrecht et Vienne.

Des méthodes exploratoires quantitatives et qualitatives (questionnaires et entrevues semi-structurées) ont été utilisées pour l'étude. Les premières ont fourni des données abondantes sur les noctambules et les secondes ont permis de remettre ces données en contexte. Dix informateurs ont été désignés dans chacune des villes pour donner des informations de première main sur des sujets comme les lieux de rencontre les plus populaires, les habitudes et les cultures, la consommation de drogues licites et illicites. Ces informateurs ont été choisis parmi des groupes concernés sur le plan professionnel tels que les serveurs, les disc-jockeys, les officiers de police et les propriétaires de clubs et de boîtes de nuit. L'étude est centrée sur la polytoxicomanie dans les lieux de loisir.

Publié par : IREFREA, un réseau européen s'engageant à favoriser et enquêter sur la prévention de différentes formes de 'malaise juvénile' et étudiant les facteurs associés de risques et de protection.

Auteur : plusieurs. Coordinateur de la recherche, Amador Calafat.

Date : 1999.

Langue : anglais.

Prix : gratuit.

ISBN: 84-6059103-4.

Les volumes peuvent être commandés auprès de : IREFREA Rambla, 15, 2º, 3ª E-07003 Palma, Majorque, Espagne. Tél.: ++ 34 971727434.

Fax : ++ 34 971213306. E-mail: irefrea@correo.cop.es

L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages et du texte présenté dans cette rubrique. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des seuls auteurs.

PRÉVENIR LE VIH ET L'HÉPATITE DANS LES PRISONS



Le 3^e Séminaire européen sur la prévention du VIH et de l'hépatite dans les prisons, organisé par le WIAD (Bonn) et l'ORS-INSERM (Marseille),* s'est tenu les 28 et 29 mai, à Milan. Un réseau financé par la Commission européenne, créé pour observer ce problème, a présenté les résultats de son travail, tout comme d'autres chercheurs et praticiens travaillant sur le même thème au travers de l'Europe.

Les interventions ont porté sur les sujets suivants : la surveillance épidémiologique ; l'analyse des facteurs de risques et des comportements à risque ; et la mise en œuvre de mesures tendant à réduire les effets nocifs de la drogue dans les prisons. La réunion a abouti à une série de recommandations importantes à mettre en pratique pour la prévention des infections du VIH et de l'hépatite dans les prisons ainsi que pour les soins aux prisonniers infectés.

La prévalence du VIH et de l'hépatite chez les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI) en prison est élevée dans beaucoup de pays européens. Les résultats dans quelques pays du réseau indiquent des taux de 1,4 % (Allemagne) à 28 % (Portugal) pour le VIH et de 14,4 % (Allemagne) à 64 % (Italie) pour l'hépatite C. Comme les UDVI représentent un large pourcentage de la population carcérale, les participants ont mis l'accent sur l'importance pour la santé publique de la prévention des maladies infectieuses parmi les détenus. Certaines études prouvent l'incidence de la transmission dans les prisons, une autre du Royaume-Uni a fait état de l'ini-

tiation des détenus à la consommation de drogue par voie intraveineuse. Les conditions de la vie carcérale rendent souvent difficiles les travaux de prévention, de traitement et de recherche, les objectifs de soin et de détention étant souvent contradictoires.

Une étude sur les maladies du foie chez les malades de l'hépatite C, présentée au cours de la réunion, a montré que le passage de l'infection à la maladie dépend beaucoup de l'âge, du sexe, de l'abus d'alcool et du traitement. L'étude indique que le temps moyen du passage de l'infection à la cirrhose peut varier de 44 ans chez les sujets âgés de moins de 20 ans, à 12 ans chez les plus de 50 ans. Elle laisse entendre aussi que la vaccination contre l'hépatite B semble de plus en plus souvent proposée aux toxicomanes par injection en Europe. Les données sur la prévalence des anticorps – telles que celles présentées par l'OEDT lors du séminaire – devraient donc de plus en plus être interprétées comme une indication du degré d'immunité plutôt que comme niveau actuel ou passé de l'infection. Néanmoins, dans plusieurs pays, la vaccination n'est probablement pas encore proposée à une échelle suffisante, malgré les recommandations faites depuis plusieurs années, (par ex. en Suède). Pendant la session de clôture, l'attention a été attirée sur les droits des détenus tandis que la prévention du VIH et de l'hépatite en milieu carcéral était désignée comme étant un sujet de toute première importance dans le domaine de la recherche en santé publique.

Lucas Wiessing

* WIAD (Institut scientifique de l'association médicale allemande) et ORS-INSERM (Observatoire Régional de la Santé, Provence-Alpes-Côte d'Azur - Institut National de la Santé et de la Recherche médicale).

RÉFORME DES SERVICES DE L'UNION EUROPÉENNE

Klaus Ebermann, Directeur au Secrétariat-général de la Commission européenne, a présenté lors d'une visite à l'OEDT le 3 juin "La réforme de la Commission européenne et le rôle des agences".

M. Ebermann a souligné le contexte dans lequel la nouvelle Commission devra fonctionner lors de sa prise de fonction cet été. En particulier, il a parlé des changements introduits par le Traité d'Amsterdam (par ex., le pouvoir accru du Parlement européen) ; de l'introduction de l'Euro ; des conséquences institutionnelles et budgétaires de l'élargissement de l'UE ; et du changement de l'opinion publique vis-à-vis des administrations.

M. Ebermann attend du *modus operandi* de la nouvelle Commission qu'il se centre sur le dialogue, la coopération et la transparence. Il a également résumé les résultats du récent processus d'audit interne de la Commission qui a évalué le travail de ses nombreux services. M. Ebermann s'est félicité du fonctionnement harmonieux des 11 agences de l'UE, qui pourrait être un exemple à prendre en compte dans la réflexion générale sur le processus de réforme de la Commission. Il s'est également exprimé sur la décentralisation éventuelle d'autres problèmes (par ex., la reconstruction du Kosovo) vers des agences européennes spécialisées.



Le Groupe Pompidou: les correspondants permanents

Un projet de Protocole d'accord entre le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe et l'OEDT a été approuvé lors de la 43^e réunion des correspondants permanents du Groupe Pompidou du 28 au 30 avril à Strasbourg. La signature officielle de l'accord par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, et le directeur de l'OEDT, doit être effective après l'été, suite à sa récente approbation par le Comité des ambassadeurs du Conseil et le Conseil d'administration de l'OEDT.

Ignacio Vazquez Molini



L'OEDT ET SES PARTENAIRES

Le Groupe Pompidou: experts en épidémiologie

Les experts en épidémiologie du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe se sont rencontrés les 6 et 7 juin à Strasbourg. Les discussions ont porté sur la troisième étude multivilles (1991-1997)* du Groupe Pompidou qui couvre 26 villes, et devrait être publiée fin 1999. Ont également été commentés les rapports sur l'avancement des projets en cours tels que :

les demandes de traitement et premières demandes de traitement ; l'extension du projet du Groupe sur les demandes de traitement au niveau national dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ; un projet d'élaboration d'un formulaire de fin de traitement ; et la toxicomanie chez les usagers de drogues en prison.

Chloé Carpentier

* L'étude multivilles sur la consommation de drogues est réalisée par les experts en épidémiologie du Conseil de l'Europe. La première étude (1987) couvrait 7 villes alors que la seconde (1994) en couvrait 13.

Réunion du Groupe de travail international d'épidémiologie

L'OEDT a participé à la 6^e réunion du *International Epidemiology Work Group on Drugs* (IEWG) (Groupe de travail international d'épidémiologie) qui s'est tenue du 6 au 11 juin à Vancouver (Canada)*. Ont participé à la réunion 90 experts d'organisations internationales (PNUCID, OMS), nationales et régionales d'Afrique du Sud, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Asie, d'Australie et d'Europe. La rencontre était en liaison avec des sessions organisées par des réseaux de 21 villes américaines et 12 canadiennes.

La réunion a examiné les nouvelles tendances dans les différentes régions du monde et a débattu des développements en matière de surveillance épidémiologique. En Europe, il a été remarqué que l'héroïne reste la prin-

cipale drogue à problème, bien que l'usage des amphétamines et la cocaïne soient en expansion. Aux États-Unis, la cocaïne (le *crack*) paraît être encore la principale drogue à problème, avec une tendance stable ou à la baisse, alors que l'usage d'héroïne, de la métamphétamine et de la marijuana sont en hausse. La consommation de drogue augmente chez les jeunes et l'âge de la première consommation est de plus en plus précoce. Le Canada a enregistré des niveaux plus bas que les États-Unis quelle que soit la drogue, bien que la cocaïne soit en général à la hausse et que l'alcool ait été désigné comme la principale drogue à problème.

Dans le même temps, le Mexique annonce un accroissement de la consommation de cocaïne et d'héroïne, mais à des niveaux bien moindres qu'aux États-Unis. Les systèmes d'observation se développent en Amérique latine où on note une hausse de la cocaïne. En Asie, l'héroïne est la drogue dominante, bien qu'il y ait d'énormes différences et que l'on observe un important accroissement des métamphétamines. L'Australie signale une prévalence élevée de la consommation de drogues dont l'héroïne est le problème principal, la cocaïne et la métamphétamine étant elles, en hausse. En Afrique du Sud, l'alcool, le cannabis et le métaqualone sont les



drogues principales, la cocaïne étant quelque peu en hausse.

Richard Hartnoll

* Deux précédentes réunions se sont tenues à l'OEDT, à Lisbonne, en 1994 et 1998. Voir *DrugNet Europe* n°13. Le IEWG est un réseau informel de réseaux épidémiologiques régionaux (souvent des villes) impliqué dans la surveillance des tendances de consommation de drogues illégales et des problèmes connexes dans différentes régions du monde. Le but de ce 'réseau des réseaux' est de constituer une tribune internationale d'échange d'informations sur les systèmes et les méthodes de surveillance épidémiologiques ainsi que de comparer et commenter les changements des schémas de consommation de drogue observés dans différentes régions ou sous-régions.

ORGANES STATUTAIRES DE L'OEDT

Réunion du comité scientifique



Le Comité scientifique de l'OEDT s'est réuni à Lisbonne les 17 et 18 mai. L'ordre du jour comprenait : la mise en œuvre du Programme de travail 1999 ; la contribution du Comité au *Rapport annuel* 1999 de l'OEDT ; et la création de deux sous-comités (composés de membres du Comité scientifique) respectivement responsables de la qualité des données sur l'épidémiologie et sur la réduction de la demande.

Le groupe de pilotage* du Comité a préparé la session suivante sur l'évalua-

tion des risques relatifs à la 4-MTA (voir ci-dessous). Les discussions ont porté principalement sur les progrès accomplis quant à la méthodologie (critères, principes directeurs, etc.). L'accent a également été mis sur l'importance de la rapidité de diffusion des informations concernant la réduction des effets nocifs auprès des utilisateurs (potentiels) par le

Système d'alerte précoce sur les nouvelles drogues synthétiques dès la détection d'une nouvelle substance.

Lena Westberg

* Le groupe de pilotage, composé de membres du Comité scientifique, a été créé en septembre 1997 par le Comité scientifique pour préparer la procédure d'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques.

ÉVALUATION DES RISQUES DE
LA 4-MTA

Dans le cadre de l'article 4 de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, un Comité scientifique élargi* de l'OEDT s'est réuni à Lisbonne les 18 et 19 mai pour évaluer les risques de la 4-MTA (4-Méthylthioamphétamine), une nouvelle drogue synthétique. Le Comité devait évaluer les risques sanitaires et sociaux de la substance et les conséquences possibles de la prohibition. Le résultat fut l'adoption formelle le 19 mai du "Rapport sur l'évaluation des risques liés à la 4-MTA dans le cadre de l'Action commune sur les nouvelles drogues synthétiques".

Le rapport conclut que la 4-MTA devrait être mise sous contrôle dans les États membres de l'UE principalement en raison des risques élevés de surdose associés à cette drogue. Le risque provient de la lenteur d'apparition des effets de la drogue – souvent mal interprétée par le consommateur comme étant due à un trop faible dosage, ce qui conduit à la prise d'autres pilules – et à leurs effets prolongés. Le rapport met aussi en lumière les risques sérieux qui résultent de la prise simultanée de cette drogue avec de l'alcool, de la MDMA, des amphétamines, de l'éphédrine et de certains aliments.

La réunion a insisté sur le besoin urgent d'éduquer et d'informer les groupes (potentiels) de consommateurs sur ces dangers de la 4-MTA. Tout en présentant la prohibition comme modèle le

plus viable de contrôle de la consommation de cette drogue, la réunion a souligné qu'elle ne devrait pas entraver les initiatives en matière de prévention non répressive et de réduction des effets nocifs, ni faire obstacle à la collecte des données concernant les drogues disponibles sur le marché telle que la 4-MTA et à la diffusion d'informations auprès des consommateurs et des professionnels concernés. L'assemblée a également recommandé que lors de la notification pour l'évaluation des risques d'une nouvelle drogue synthétique, des accords soient pris pour la fourniture de matériel de référence standard et de données analytiques associées aux laboratoires judiciaires et toxicologiques de l'Union européenne.

Le rapport a été soumis le 24 mai à la présidence allemande du Groupe Horizontal "Drogues" (GHD) du Conseil de l'UE et à la Commission européenne pour la poursuite de l'action en accord avec l'article 5 de l'action commune (procédures visant à mettre de nouvelles drogues synthétiques spécifiques sous contrôle). Le rapport a été présenté et examiné lors de la réunion du GHD du 18 juin, avant de devenir un document public officiel.

Lena Westberg

* Composé de membres du Comité scientifique; des experts des États membres; et des représentants de la Commission européenne, de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments et d'Europol.

L'OEDT alerte les
réseaux
nationaux
sur les risques
de la 4-MTA

Le 24 juin, l'OEDT a transmis une information urgente au réseau REITOX sur les effets de la 4-MTA, pressant les Points focaux nationaux de la diffuser par le biais de leurs canaux (y compris les services de santé et les médias). Cette initiative fait suite à des rapports récents dans la presse avançant que la 4-MTA est "33 fois plus forte que l'ecstasy". L'OEDT considère que ces rapports sont particulièrement trompeurs et sans fondement scientifique. L'agence craint que ce type d'information fasse indirectement la promotion de cette drogue chez les consommateurs d'ecstasy en leur en faisant espérer des effets rapides et intenses. Comme on l'a vu précédemment, les effets de la 4-MTA sont lents et entraînent souvent une consommation supplémentaire de pilules de 4-MTA et/ou d'autres drogues.

L'OEDT participe à la 7^e réunion du Forum des éditeurs de l'UE

Le 30 avril, l'OEDT a participé à la 7^e Réunion du Forum des éditeurs de l'Union européenne, initiative commune de la Fédération des éditeurs européens, de la Direction générale X (information, communication, culture et audiovisuel) de la Commission européenne et de l'Office des publications officielles de l'Union européenne (OPOCE). Parmi les sujets abordés à la réunion de Bruxelles, à laquelle ont participé 116 éditeurs du secteur commercial et de l'UE, il y avait l'état actuel de l'édition dans l'UE, la dichotomie entre édition du secteur commercial et édition publique ainsi que les avantages et inconvénients des ouvrages gratuits par rapport aux ouvrages payants.

La politique des institutions européennes, et surtout de la Commission, en matière de publication, est actuellement en cours d'évaluation et les résultats sont attendus pour cet automne. Parmi les sujets examinés, il y a notamment :

- la nécessité de réduire le grand nombre de publications produites par les institutions européennes, de cibler ces publications avec plus d'attention et d'améliorer leur qualité ;
- la possibilité de promouvoir l'utilisation à une plus grande échelle de l'édition électronique tant pour réduire les coûts de la production que pour accroître la diffusion et la rapidité de l'information ; et
- la politique des prix.

L'évaluation est entreprise dans le contexte du Livre vert sur l'information émanant du secteur public dans la société de l'information, adopté par la

Commission européenne en janvier 1999, et de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1^{er} mai 1999. Ce Livre vert (voir sur <http://www.echo.lu/info2000/en/publicsector/greenpaper.html>) examine la manière dont l'information collectée par les organismes publics peut être la plus bénéfique aux citoyens et aux entreprises d'Europe et rappelle l'importance d'un accès facile à l'information, tant sur le plan politique qu'économique. Le traité d'Amsterdam demande plus de transparence et un accès accru à l'information pour les citoyens européens. Le forum a ainsi proposé que l'information institutionnelle 'de base' soit disponible gratuitement pour les citoyens, mais que l'information à 'valeur ajoutée' soit vendue.

Alors que les éditeurs du secteur commercial cherchent à couvrir leurs coûts et à faire des bénéfices, le programme d'édition de la Commission européenne privilégie une visibilité maximale au moindre coût. Les deux approches ne s'excluent pourtant pas l'une et l'autre. La collaboration entre les institutions européennes et les éditeurs du secteur commercial est axée surtout sur les accords conclus via le forum par lesquels les institutions concèdent à des éditeurs du secteur commercial le droit de publier certains manuscrits. L'OEDT explore actuellement cette option.

Dans leur politique de fixation des prix, les institutions de l'UE devraient garder à l'esprit que la spécialisation accrue de leurs publications rend leur marché plus étroit. Une baisse du prix n'entraînera pas nécessairement l'augmentation du nombre d'exemplaires vendus, tout comme la gratuité d'une publication ne la rendra pas nécessairement plus attirante.

La 8^e réunion du forum des éditeurs de l'UE se tiendra à la foire du livre de Francfort le 14 octobre.

Rachel Neaman

Visites à l'OEDT

La stratégie allemande en matière de drogues et la coopération avec l'OEDT ont été les sujets abordés le 10 mai lors de la visite de Mme Monika Knoche, parlementaire allemande. Mme Knoche a souligné que depuis le mois de novembre 1998, l'Allemagne accordait une attention plus

particulière aux aspects sanitaires et sociaux du problème de la drogue, depuis que le porte-feuille des drogues est passé du ministère de l'Intérieur à celui de la Santé.

Cette visite a été suivie le 26 mai par celle de M. Mike Trace, le 'tsar de la drogue' adjoint du Royaume Uni. M. Trace a présenté la stratégie de son pays en matière de drogues et le premier rapport annuel de l'unité de coordination sur la drogue du Royaume-Uni.



PUBLICATIONS DE L'OEDT

Nouvelles publications :

- *Rapport général d'activités 1998* (anglais, français, allemand).
- *Report on the Risk Assessment of MBDB in the Framework of the Joint Action on New Synthetic Drugs* (en anglais).
- *Outreach Work Among Drug Users in Europe: Concepts, Practice and Terminology, Série "Insights" N° 2* (en anglais).




- *Euro-Ibero American Seminar: Co-operation on Drugs and Drug Addiction Policies – Conference Proceedings* (en anglais, espagnol et portugais).
- *Guidelines for the Risk Assessment of New Synthetic Drugs* (en anglais).

Des informations complémentaires sur le Forum des éditeurs de l'Union européenne sont disponibles sur son site Internet à l'adresse <http://eur-op.eu.int/forum/> ou auprès du Secrétariat du Forum des éditeurs européens, 200rue de la Loi, B-1049 Bruxelles. Fax : +32 2 2960624. e-mail : info.forum@opoce.ccc.be.

Damilo Ballotta

Un groupe 'associé' de Points focaux discute des perspectives à l'Est

Un groupe 'associé' de Points focaux nationaux (PFN) du réseau REITOX (une réunion thématique des PFN) s'est réuni à Munich le 29 avril pour parler des intérêts communs et de la collaboration avec les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). La réunion, qui a traité d'idées et de principes généraux plutôt que de matières opérationnelles, a été suivie par les Points focaux d'Allemagne, de France, de Suède et des Pays-Bas.*

Le groupe 'associé' estime qu'il faut faire avancer dès que possible la mise en place de réseaux visant à rassembler et à diffuser les informations en matière de drogue dans les PECO et à travers l'Europe. Après la création d'un réseau du style REITOX dans les PECO, la diffusion des données et les réactions sur les *Rapports nationaux* se sont révélées

être d'une importance particulière pour les centres nationaux de la région.

Le groupe a considéré que la participation croissante des PECO aux travaux de l'OEDT nécessiterait indéniablement une plus grande coordination et un supplément de personnel au sein du Département de la coordination REITOX à l'agence.

Enfin, la session a recommandé que le Conseil d'administration, les mécanismes de prise de décision du REITOX et les procédures soient expliqués et clarifiés auprès des nouveaux membres potentiels du REITOX avant toute assimilation dans le réseau. Pour cette raison, les participants ont proposé que les réunions des experts du REITOX et les sessions de consultation soient déplacées géographiquement à l'Est pour faciliter la participation des PECO.

Roger Lewis

* Chacun de ces Points focaux a une certaine expérience dans ce domaine, ayant participé à la phase finale du projet des systèmes d'information Phare sur les drogues au cours de laquelle ils ont rédigé trois rapports sous-régionaux et une présentation régionale du phénomène de la drogue à partir des *Rapports nationaux* PECO. Voir le *DrugNet Europe* n°17.

Réunion REITOX

La 17^e réunion des directeurs des Points focaux nationaux (PFN) du REITOX s'est tenue à Lisbonne les 21 et 22 juin. Les thèmes à l'ordre du jour comprenaient une discussion sur les programmes de travail 1999 et 2000 ; les *Rapports nationaux* des Points focaux ; le *Rapport annuel* 1999 de l'OEDT ; et la communication électronique entre l'OEDT et les centres nationaux. Le président du Conseil d'administration de l'OEDT, Franz-Josef Bindert, et le directeur de l'OEDT, Georges Estievenart, ont présenté les plans et perspectives de l'Observatoire. Deux ateliers ont également été organisés à propos de l'évaluation de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques et sur les travaux de l'Observatoire concernant le VIH, l'hépatite et la toxicomanie.

Une réunion interne des directeurs des PFN s'est tenue le 23 juin et Maria Moreira (Portugal) a été élue porte-parole des Points focaux REITOX. Par ailleurs, chacun a partagé ses expériences et ses idées sur la future mise en œuvre au niveau national des cinq indicateurs clés épidémiologiques harmonisés.

Roger Lewis

Mise en réseau de la réduction de la demande

Le besoin de consolider les réseaux d'information dans le domaine de la réduction de la demande de drogue a surgi des difficultés rencontrées par les Points focaux du REITOX pour avoir accès aux projets pendant la préparation du *Rapport annuel* de l'OEDT et de la base de données EDDRA. En septembre 1998, l'OEDT s'est lancé dans un projet visant à surmonter ces obstacles, en coopération avec les Points focaux nationaux autrichien, espagnol, irlandais, néerlandais et suédois. Les 20 et 21 mai, le Point focal suédois (coordinateur) a accueilli à Stockholm un séminaire final sur le projet. Un rapport final sera présenté lors de la prochaine réunion du REITOX en novembre. En créant des réseaux, les PFN peuvent diffuser l'information vers les professionnels pour les aider dans leurs activités quotidiennes. En même temps, des informations importantes peuvent être rassemblées par l'OEDT et les Points focaux nationaux et partagées avec d'autres partenaires, contribuant ainsi au développement ultérieur de la dimension européenne de la réduction de la demande.

Margareta Nilson

Calendrier OEDT

30 juin–2 juillet – Conseil d'administration de l'OEDT, Lisbonne.
16 juillet – Visite à l'OEDT de Mme Anita Gradin, Commissaire chargée de la Justice et des Affaires intérieures, et des Coordinateurs de la drogue, Lisbonne.
17 juillet – Réunion du groupe d'évaluation du projet Phare sur l'assistance technique à la réduction de la demande de drogue, OEDT, Lisbonne.

Autres réunions

2 juillet – Réunion d'experts sur les décès liés à la drogue, Trimbo-Instituut, Utrecht.
11–13 juillet – Séminaire de la Présidence finlandaise de l'Union européenne : 'Best practice in drug prevention by the law enforcement authorities', Helsinki.
12–13 juillet – Réunion de projet visant à améliorer la qualité des données concernant la surveillance des injections du VIH et de l'hépatite B/C chez les toxicomanes par voie parentérale dans l'UE, Scottish Centre for Infection and Environmental Health, Glasgow.
19 juillet – Réunion sur les indicateurs de demande de traitement, IFT, Munich.
25–31 juillet – Séminaire d'été sur la drogue avec présentation par le directeur de l'OEDT, El Escorial, Espagne.
26–28 août – Deuxième rencontre annuelle du réseau mondial de recherche préventive du VIH chez les toxicomanes, NIDA, Atlanta, Géorgie.
29 août–1^{er} septembre – École d'été européenne traitant de la Recherche sociale comparative sur les drogues et les politiques en matière de drogue, Aarhus, Danemark.
30 août–4 septembre – Réunion satellite sur l'épidémiologie de la toxicomanie, au cours de la quinzième réunion internationale scientifique de l'Association épidémiologique internationale : 'Epidemiology for Sustainable Health', Florence.

Réunions UE sélectionnées

7 juillet – Groupe horizontal 'Drogues', Bruxelles.
7 septembre – Groupe horizontal 'Drogues', Bruxelles.

Éditeur Officiel : Office des publications officielles des Communautés européennes • Propriétaire : Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, Rua da Cruz de Santa Apolónia, 23-25, PT-1149-045 Lisbonne • Directeur : Georges Estievenart • Rédactrice/coordinatrice : Kathy Robertson • Traduction : Centre de Traduction des Organes de l'Union Européenne • Impression et mise en page : Cromotipo, Artes Gráficas, Lda • Conception graphique : Carlos Luís, Design de Comunicação, Rua Elias Garcia N°5, 3^o-E, Caeilhas, 2800-279 Almada • ISSN - 0873-5387 DrugNet Europe • Édité au Portugal • AO-AA-99-004-FR-C Papier non chloré.